

1. CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2010

Membres présents et représentés : 14

2. REFECTION ET SECURISATION RUE DES MARRONNIERS

Les réseaux de distribution publique d'électricité et de télécommunication sont actuellement implantés de façon anarchique sur les propriétés privées.

La réfection et la sécurisation de l'ensemble de la rue des Marronniers offrent une opportunité pour en achever l'enfouissement entre le chemin des Creux et la rue des Vignes.

Cette opération s'accompagne de la mise en place d'un éclairage public de qualité dans cette rue.

Les études préparatoires commencées, les riverains ont été conviés à une réunion de présentation.

Ce chantier se déroulera en 2 phases :

- **1° phase** : l'enfouissement par le SYDED (Syndicat Départemental d'Electricité du Doubs) des réseaux et éclairage public prévu **début 2011**.
- **2° phase**: l'aménagement des trottoirs aux normes d'accessibilité, la réalisation de chicanes et de places de stationnement suivront avec une fin de chantier espérée pour le **3^{ème} trimestre 2011**, sauf imprévus.

La municipalité souhaite que ces travaux ainsi que la création de 2 carrefours avec plateformes surélevées inciteront à réduire la vitesse des véhicules transitant sur cette voie.

3. TRAVAUX DANS L'ATELIER MUNICIPAL

Des travaux ont été réalisés dans l'atelier municipal afin d'aménager un espace pour y entreposer le matériel et les véhicules. Les ouvertures ont aussi été agrandies afin de sécuriser et faciliter le passage des voitures ou camions.

4. BAIL DE L'ACCA Association Communale de Chasse Agréée

Le renouvellement du bail de l'**ACCA** a été accepté pour une durée de **3 ans**.

Cette association regroupe les chasseurs du village qui gèrent la faune à travers une gestion concertée avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs.

Elle loue donc les bois à la commune afin de pratiquer son activité.

En contrepartie, elle se charge du défrichage des sentiers sur l'ensemble des bois.

5. LOCATION DE TERRAIN A MADAME MANDRILLON

En application du bail signé en **1988**, la commune renouvelle pour 3 ans la location de la parcelle bordant la source.

Le loyer annuel est augmenté de **3,7%**

6. BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Suite à la démission de **M. Stacoffe**, **Mme Lemoine** est nommée régisseur de la bibliothèque.

La municipalité remercie vivement **M. Stacoffe** pour toutes les années qu'il a passées à attendre le lecteur, le guider dans son choix mais aussi pour l'amélioration qu'il a su apporter à la gestion de la bibliothèque.

Rappel des horaires d'ouverture :

le mardi
de 17h30 à 19h00

Tarif : 6 € l'an/personne ou 10€ pour toute la famille.

7. La ludothèque

Qui intégrera prochainement les locaux de la bibliothèque est ouverte

le mercredi
de 14h30 à 17h00.

Une participation fixée à 1€ par enfant et 0.50€ à partir du 2ème enfant d'une même famille est demandée lors de chaque passage.

8. TRAVAUX ZONE RN57 ET RD1

Le projet de modification du tracé des **RN 57** et **RD1** par l'Etat nécessite la distraction* du régime forestier des parcelles concernées et situées en contrebas de la carrière.

Les bois coupés sont vendus pour **63 500€ HT**.

** terme technique indiquant le prélèvement ou le détournement, dans ce cas, les bois sont transformés en route.*

9. COUPES DE BOIS POUR L'ANNEE 2011

Ces coupes se situeront sur l'emprise de la nouvelle **RD1** et de la future zone d'activités.

- vente par adjudications générales pour les chablis
- vente amiable pour les lots de faible valeur

INFORMATIONS DIVERSES

ETAT CIVIL :

Naissances

Victor SEGOUIN né le 16 juin 2010
Honorine BOURGEOIS née le 29 août 2010
Chloé DAVID née le 13 septembre 2010
Jack NAPPEZ né le 23 septembre 2010

Mariages

Le 12 juin 2010 Anne Marie BADIER et Claude HENRIOT
Le 3 juillet 2010 Angelique RENE CORAIL et Marc CLUZEAU
Maria DIAS MACHADO et Nicolas VERGRIETE

Décès

Le 28 août 2010

M. Pierre TRONCIN

Le 21 septembre 2010

Mme Danièle GENRE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

*Petit rappel aux nouveaux Ch'nillons : n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de la Commune **avant le 31 décembre 2010** afin de pouvoir voter en 2011 pour les élections cantonales.*

UN LOGO POUR AUXON-DESSUS

Le conseil municipal organise un concours "**un logo pour Auxon-Dessus**" du **1er octobre au 26 novembre 2010**.

Toute personne, majeure ou mineure (avec l'accord parental), peut participer. Une collectivité (classe, école...) peut également tenter sa chance mais elle devra être représentée par une personne majeure.

Chaque personne (ou collectivité) peut proposer jusqu'à 5 logos différents.

Le logo doit évoquer le village. Il doit être facilement identifiable, en "noir et blanc" ou en "couleur". Il doit être numérique (ou numérisé).

Les contraintes de taille et le mode de transmission du logo sont détaillés dans le règlement du concours qui est en ligne sur : www.auxon-dessus.fr ou sur demande: auxon-dessus@laposte.net

Le conseil municipal sera réuni pour choisir le dessin gagnant. Les résultats seront annoncés lors de la "cérémonie des vœux" de M. Le Maire en janvier 2011.

Cerise sur le gâteau, le lauréat recevra un prix d'une valeur de **200€**.

Alors, à vos souris, gouache, fusains, peintures, photos ou autres et envoyez-nous rapidement vos chefs-d'œuvre.

Bon courage à tous.

TOUS AU NUMERIQUE

Tous les habitants du village ont reçu une brochure expliquant les modifications de réception des chaînes de télévision le **16 novembre 2010**.

Si malgré les explications données certains se sentent en difficulté, **la municipalité met en œuvre une aide personnalisée**. Pour cela il suffit de téléphoner au 03 81 58 72 69 ou de vous déplacer en mairie ; votre demande sera prise en charge et un référent désigné par la municipalité vous viendra en aide.

CONTRE LA FAIM , SOYONS COHERENTS !

La municipalité d'Auxon Dessus en association avec le Grand Besançon soutient la campagne AlimenTerre. Lancée par le Comité Français pour la Solidarité Internationale, cette campagne a pour objectif d'informer le public sur les causes de la faim dans le monde et les alternatives possibles à ce fléau.

Le collectif d'associations, composé de RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement), des Jardins de Cocagne de Chalezeule, d'Interbio Franche Comté, de la confédération Paysanne du Doubs et de Franche Comté Nature Environnement, organise un festival du film AlimenTerre.

Il nous propose à cette occasion une sélection de films traitant des questions de souveraineté alimentaire et de **modes de consommation responsable**.

Nous vous invitons à assister à la projection du film « FOOD INC » de Robert Kenner le **26 novembre à 19h30 salle des fêtes de la mairie**. Ce film sera suivi d'un débat animé par des intervenants du collectif AlimenTerre. (voir extrait du film sur internet)

24 HEURES SUR LA LIGNE

Les 25 et 26 septembre derniers, RFF et la SNCF ont organisé une opération de communication entre les gares Viotte et Besançon Franche-Comté TGV.

Cette visite unique a regroupé 16 000 visiteurs qui ont pu ainsi s'approprier les 12 Kms de la ligne avant que ne soient prochainement posés les équipements ferroviaires. A pied ou en vélo ils ont découvert au fil du ballast, les ouvrages réalisés (ponts, tunnels, plate-forme sous-station) en profitant du charme des attractions festives tout au long du parcours.

Le samedi soir, la **marche aux flambeaux a regroupé 2500 participants**, et, le dimanche matin **450 personnes ont pris le départ de la course à pied ou en vélo**. Bravo aux vainqueurs qui se sont vu remettre comme souvenir original : une tranche de rail poli.

Pour ces journées, les petits habitués du ramassage scolaire ont cédé leur place ; la calèche du Centre Omnisports Pierre Croppet a réjoui beaucoup d'autres passagers parfois un peu fatigués.

Malgré un temps maussade, de nombreuses personnes ont pique-niqué sur un terrain désormais conquis par les rails. Quel bon souvenir pour tous ces visiteurs lorsqu'ils regarderont passer les trains !!

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation qui n'aurait pu se dérouler sans l'aide des employés communaux (qui, entre autres, se sont chargés de la signalétique depuis les abords du village), et des bénévoles des associations. La municipalité a mis à disposition ses locaux et son matériel.